

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1523**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Consultant en management

Nouvel intitulé : Consultant en management

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut pour le développement du conseil et de l'entreprise
(IDCE) - UCO

Directeur de l'IDCE

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315n Etudes et prévisions, établissement de stratégies

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le consultant en management est en charge de la prospection, conception et réalisation des missions de conseil ayant trait à l'organisation, à la gestion et aux stratégies de développement des entreprises. Les activités du consultant en management se situent dans les quatre secteurs suivants :

1. action commerciale,
2. méthodologie,
3. assistance au développement économique,
4. conduite des missions de conseil.

Le titulaire de la certification est capable de : - analyser et comprendre les activités et modes d'organisation des entreprises,
- maîtriser et développer l'action commerciale de consultant en management,
- maîtriser les outils et méthodologies clés du consultant en management,
- maîtriser les outils d'aide au développement socio-économique des entreprises et à la qualification des territoires,
- maîtriser l'élaboration et la conduite d'une mission de conseil en management dans les entreprises.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le consultant en management peut exercer au sein de différents types de structures telles des groupes de conseil ou des sociétés de conseil, des structures institutionnelles (ministères, collectivités territoriales, etc.) ; ou développer une activité sous statut d'indépendant ou libéral.

Les emplois occupés peuvent être : - ingénieur consultant,
- consultant en organisation,
- consultant en gestion des ressources humaines,
- consultant financier spécialisé,
- cadre technique de méthodes-ordonnancement-planification.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend cinq composantes : 1. analyse des activités et modes d'organisation des entreprises,
2. action commerciale,
3. outils et méthodologies clés,
4. outils et méthodes d'aide au développement des entreprises et des territoires,
5. ingénierie de l'intervention de conseil en management.

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

- a) un contrôle continu sur la base d'études de cas effectuées en petit groupe (4/5 personnes) et restitution orale et écrite (8/10 pages) où la partie rédigée par chaque membre du groupe est clairement individualisée,
- b) la soutenance devant un jury final d'un rapport de mission et d'un mémoire professionnel.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OU INON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant

X

40% de représentants de l'organisme de formation 60% de professionnels

En contrat d'apprentissage

X

Après un parcours de formation continue

X

Idem

En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		5 membres dont 3 professionnels, le directeur de l'IDCE et 1 formateur de l'IDCE
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Titre de consultant de l'IDCE'.

Arrêté du 2 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Consultant'.

Arrêté du 28 mai 2001 publié au Journal Officiel du 9 juin 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

25 à 30 par an

Autres sources d'information :

<http://www.idce.com>

Lieu(x) de certification :

INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL D'ENTREPRISE (IDCE) 3 place André Leroy BP 10808
49008 Angers Cedex 01

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Angers (49)

Historique de la certification :

Anciens libellés de la certification : - Titre de consultant de l'IDCE (Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991)

- Consultant (Arrêté du 2 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997)

Certification suivante : Consultant en management